



## QUELQUES CONSEILS AU SUJET DE L'ALLOCATION DU RÉGIME SPÉCIAL

### Si vous recevez une lettre vous disant que votre allocation de régime alimentaire spécial fait l'objet d'une révision:

- ✓ **ATTENDEZ** jusqu'à quelques jours de la fin de l'échéance de 3 mois. Prenez rendez-vous avec votre médecin pour faire remplir le formulaire. Puis, attendez jusqu'à la toute dernière heure avant de retourner le formulaire rempli à votre agent d'Ontario au travail/POSPH. Gardez-en une photocopie.
- ✓ **DEMANDEZ UNE PROLONGATION AU BUREAU D'ONTARIO AU TRAVAIL/POSPH** si vous n'avez pas de médecin de famille et si vous ne pouvez en trouver un à temps pour faire remplir les formulaires avant la fin de l'échéance de trois mois.
- ✓ **DEMANDEZ CONSEIL À UN-E AVOCAT-E** si vous êtes bénéficiaire du POSPH et que vous avez une copie d'une lettre du POSPH disant que votre allocation de régime spécial durera jusqu'à 65 ans. Des cliniques juridiques étudient actuellement ces cas pour vérifier la possibilité d'aller en appel.

### Demandez à votre médecin de lire attentivement la formule afin de s'assurer que vous recevriez tout dont vous avez droit :

- ✓ **APPORTEZ LE FICHE DE CONSEILS POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ** † rédigé par Health Providers Against Poverty. Ce document est conçu pour assister aux professionnels de la santé à remplir la formule *Demande d'allocation de régime alimentaire spécial*. Consultez la section « Special Diet Materials » du site Web de la Coalition d'action du POSPH pour télécharger le fiche de conseils: [www.odspaction.ca](http://www.odspaction.ca)
- ✓ **SI VOUS RECEVEZ UNE ALLOCATION RATTACHÉE AU POIDS** vous avez le droit de continuer à recevoir l'allocation de régime spécial même après avoir atteint un poids santé pour vous aider à conserver ce poids santé.

### Si votre condition médicale n'apparaît PAS sur le nouveau formulaire:

- ✓ **DEMANDEZ À VOTRE MÉDECIN** de décrire sur le formulaire vos symptômes, votre condition médicale, le régime requis et les répercussions possibles pour votre santé de ne pas suivre le régime le plus approprié.
- ✓ **DEMANDEZ À VOTRE MÉDECIN** de contacter le Ministère des services sociaux et communautaires et son ou sa député-e provincial-e pour dire son inquiétude quant aux changements apportés à l'allocation de régime spécial.

† Il est à remarqué que le site Web de la Coalition d'action du POSPH et la documentation là-dessus est en anglais seulement.

Référez-le ou la à la section « You CAN Fight Back » du site Web de la Coalition d'action du POSPH.

- ✓ **CONTACTEZ VOTRE DÉPUTÉ-E PROVINCIAL-E, VOTRE MAIRE ET VOTRE CONSEILLER-E MUNICIPAL-E** pour leur dire précisément comment les modifications de l'allocation de régime spécial vous affectent personnellement. Un échantillon de lettre figure à l'endos de cette feuille.
- ✓ **CONTACTEZ DES ORGANISATIONS, DES MÉDECINS ET DES SPÉCIALISTES** qui défendent les droits des gens comme vous. Encouragez-les à s'adresser au Ministère des services sociaux et communautaires pour justifier médicalement l'ajout de votre condition au formulaire de régime spécial ou pour dire l'insuffisance des montants alloués. Faxez votre mémoire pour examen au Conseiller médical en chef, le Dr DeMarchi, **416-326-1735**.

### Si l'on vous refuse l'allocation de régime spécial ou que l'on réduit vos prestations:

- ✓ **RÉCLAMEZ** une révision interne au programme OT ou au POSPH (même si votre agent prétend que vous ne gagnerez pas). Vous avez le droit de demander cette révision. Écrivez-leur pour dire que vous êtes en désaccord et que vous souhaitez une révision interne. Télécopiez ou livrez votre lettre à votre agent du POSPH ou d'OT dans les 10 jours de la décision initiale.
- ✓ **RENDEZ VOUS À VOTRE CLINIQUE JURIDIQUE LA PLUS PROCHE** pour savoir si votre cas peut être porté en appel au Tribunal de l'aide sociale. Vous pourriez aussi être admissible à une aide provisoire, mais demandez à une clinique juridique quels sont les risques en cause. Pour trouver la clinique juridique communautaire la plus proche, composez, sans frais, le 1-800-668-8258 ou rendez vous sur le site <http://www.legalaid.on.ca/fr/locate/default.asp>

### Si votre plainte et votre demande d'aide provisoire sont rejetées:

- ✓ **PORTEZ PLAINTÉ AUPRÈS DE L'OMBUDSMAN DE L'ONTARIO** Pour savoir comment, lisez « Comment porter plainte à l'Ombudsman » au : [www.odspaction.ca](http://www.odspaction.ca), ou rendez-vous à la clinique juridique communautaire la plus proche. Expliquez votre situation en amenant des copies de votre demande de révision interne, de la décision rendue, du formulaire d'appel au Tribunal de l'aide sociale et de votre demande d'aide provisoire. Ayez aussi une copie du formulaire initial de régime spécial indiquant combien vous receviez avant la révision et une copie de la lettre vous indiquant le nouveau montant révisé. Demandez à vos médecins des lettres d'appui indiquant l'impact des coupures sur votre santé et l'incapacité du nouveau formulaire à combler vos besoins alimentaires spéciaux.

# Dites au gouvernement provincial comment les coupures au régime spécial vous affectent!

Date: \_\_\_\_\_

Nom du/de la député-e provincial-e: \_\_\_\_\_

Adresse du/de la député-e: \_\_\_\_\_

Monsieur, Madame \_\_\_\_\_

Je suis un-e de vos commettant-es/un-e résident-e de l'Ontario. Je vis de l'aide sociale et je vous écris pour vous informer que mon Supplément de régime spécial a été coupé et pour vous dire les répercussions que va avoir cette décision du gouvernement pour ma santé et dans ma vie.

Le *Supplément de régime alimentaire spécial* me permettait d'acheter des aliments sains et de manger adéquatement. Sans l'allocation de régime spécial, il ne me restera que \_\_\_\_\_ dollars par mois à consacrer à de la nourriture après avoir payé mon loyer et mes autres comptes. Je ne pourrai plus me payer un régime sain. Je vais devoir utiliser les banques alimentaires, me passer de fruits et de légumes frais et manquer de nourriture à un moment donné chaque mois. Je sais – et mon médecin me confirme – que cela va affecter mon état de santé.

Le Parti libéral avait promis de hausser les barèmes d'aide sociale pour résoudre les souffrances et problèmes de santé que connaissent les gens qui dépendent de l'aide de l'État. Mais vous n'avez augmenté ces barèmes que de 5% depuis les coupures gouvernementales de 1995. Le *Supplément de régime alimentaire spécial* constituait une ressource essentielle pour moi. Les changements instaurés par votre gouvernement équivalent simplement à une coupure de plus imposée à l'aide sociale.

Je vous invite instamment à rétablir les barèmes d'aide sociale en y rajoutant les 40% qu'ils ont perdus, ou à rétablir immédiatement le plein montant de 250\$ par mois pour le supplément de régime spécial. Il en résultera une meilleure santé pour moi et pour l'ensemble des autres personnes dont la survie dépend de l'assistance sociale.

Sincèrement vôtre,

\_\_\_\_\_  
Vos nom et signature

(Facultatif) Vos adresse et numéro de téléphone:

Cet échantillon de lettre figure dans la section « You CAN Fight Back » du site Web de la Coalition d'action du POSPH au : [www.odspaction.ca](http://www.odspaction.ca).

## POUR CONTACTER L'OMBUDSMAN DE L'ONTARIO (PLAINTES CONCERNANT L'AIDE PROVISOIRE)

- ✓ Tél.: 1-800-263-1830
- ✓ Fax: 1-866-863-2560
- ✓ Courriel: [info@ombudsman.on.ca](mailto:info@ombudsman.on.ca)
- ✓ Site Web: [www.ombudsman.on.ca](http://www.ombudsman.on.ca)

## POUR CONTACTER LES MINISTRES CONCERNÉS

- ✓ **Mme Madeleine Meilleur, députée et ministre des Services sociaux et communautaires**  
Ministère des Services sociaux et communautaires  
80 Grosvenor St., 6th Floor, Hepburn Block, Toronto, ON, M7A 1E9  
Fax: 416-325-1498  
Courriel: [mmeilleur.mpp.co@liberal.ola.org](mailto:mmeilleur.mpp.co@liberal.ola.org)
- ✓ **M. George Smitherman, député et ministre de la Santé et des Soins à long terme**  
Ministère de la Santé et des Soins à long terme  
80 Grosvenor St., 10th Floor, Hepburn Block, Toronto, ON, M7A 2C4  
Fax: 416-326-1571  
Courriel: [gsmitherman.mpp@liberal.ola.org](mailto:gsmitherman.mpp@liberal.ola.org)
- ✓ **M. Jim Watson, député et ministre de la Promotion de la santé**  
Ministère de la Promotion de la santé  
250 Yonge Street, 35th Floor, Toronto, ON, M5B 2N5  
Téléphone: 416-326-8500  
Fax: 416-326-8520  
Courriel: [jwatson.mppo@liberal.ola.org](mailto:jwatson.mppo@liberal.ola.org)

## POUR CONTACTER VOTRE PROPRE DÉPUTÉ-e PROVINCIAL-e

### Pour savoir qui contacter

- ✓ Appelez Élections Ontario sans frais à **1-800-677-8683**, ou
- ✓ Visitez le [http://www.electionsontario.on.ca/fr/home\\_fr.shtml](http://www.electionsontario.on.ca/fr/home_fr.shtml) et cliquez sur la phrase «TROUVEZ VOTRE CIRCONSCRIPTION»



Ce texte a été révisé par la Coalition d'action du POSPH en octobre 2006. Pour plus de renseignements et pour être tenu-e au courant de ce dossier, voir le site : [www.odspaction.ca](http://www.odspaction.ca).